

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du 15 novembre au 15 mars

Lundi : 9h-12h et 13h-17h
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h

Du 16 mars au 14 novembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h et 13h-16h30

Agenda

Lundi 3 août 2020 :

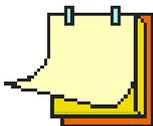
- 9h00 : Commission de Gestion des Compétitions Seniors

Mardi 4 août 2020 :

- 19h00 : Bureau Directeur

Vendredi 21 août 2020 :

- 18h30 : Commission de Surveillance des Opérations Electorales



Sommaire

Pages 2 à 4 : informations Assemblée Générale

Pages 4 et 5 : convocations réunions

Pages 6 à 16 : PV du Comité de Direction

Page 17 : informations diverses



LE RETOUR DU FOOT HEBDO CREUSE

Le retour de votre bulletin d'informations constitue une bonne nouvelle en cette période de crise sanitaire.

Il matérialise en effet le redémarrage des activités au District.

Même si, dès la fin du confinement, les réunions en petit comité avaient repris.

Je n'aurai d'ailleurs cessé de remercier mes collègues élus du Bureau pour leur réactivité et leur présence assidue à mes côtés durant cette période.

Le Siège du District est à nouveau ouvert au public.

Mais attention, le virus demeure actif et il convient donc de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Pour votre protection et celle de nos salariés : masque et gel obligatoires.

De même, la pratique amateur étant désormais possible sans notion de distanciation, le retour sur nos stades est donc autorisé pour les entraînements et matchs amicaux ; avec l'accord bien entendu de la Municipalité propriétaire des installations.

Par contre, l'utilisation des vestiaires est toujours interdite par le décret ministériel.

C'est une contrainte certes, mais les raisons sanitaires sont évidentes.

Un nouveau texte est attendu prochainement afin d'aborder une nouvelle phase du déconfinement ...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La préparation sera donc compliquée mais les compétitions devraient pouvoir reprendre en septembre.

Vos calendriers des Championnats Seniors vont d'ailleurs paraître la semaine prochaine.

Enfin, je vous rappelle que l'Assemblée Générale du District se déroulera vendredi 18 septembre et qu'elle sera marquée par l'élection d'un nouveau Comité de Direction.

Un rendez-vous important pour notre District ...

En attendant, je vous souhaite un bel été !

Cordialement.

Philippe LAFRIQUE



ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 à 19 heures 30

Lieu à définir

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Annuelle du 14 juin 2019 et de l'Assemblée Générale Financière du 18 octobre 2019
- 2- Accueil du Président
- 3- Désignation des scrutateurs
- 4- Présentation des candidats
- 5- Elections au Comité de Direction
- 6- Discussion et vote du rapport moral 2019/2020
- 7- Examen des vœux
- 8- Compte-rendu financier de l'exercice 2019/2020
- 9- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 10- Approbation des comptes 2019/2020
- 11- Discussion et vote du budget 2020/2021
- 12- Résultat des élections et éventuel 2^{ème} tour
- 13- Election du Président du District
- 14- Allocution du Président du District
- 15- Intervention des personnalités
- 16- Questions diverses
- 17- Clôture de l'Assemblée Générale

Nous vous rappelons que la présence des clubs est obligatoire sous peine d'une amende de 110 euro.

Rappels de procédure

Un Président de club ne pouvant être présent **doit obligatoirement se faire représenter** (grâce à un pouvoir, cf ci-dessous) :

- soit par un licencié de son club
- soit par le Président ou le représentant d'un autre club (ce dernier devant obligatoirement déjà représenter son propre club)

En cas de manquement à ces règles, le représentant du club se verra refuser la possibilité de vote lors de ces Assemblées Générales.

Exemple de pouvoir

« Je soussigné, M. _____, Président du club de _____, donne pouvoir à M. _____ (préciser la fonction) pour représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de la Creuse qui aura lieu le vendredi 18 septembre 2020.

Fait à _____ le _____ (signature) »

NOTA :

- ce pouvoir doit être rédigé sur papier à entête du club (ou via la messagerie officielle)
- une personne ne peut posséder qu'un seul pouvoir.



APPEL A CANDIDATURES

ELECTIONS AU COMITE DE DIRECTION

22 POSTES A POURVOIR DONT OBLIGATOIREMENT 1 Arbitre, 1 éducateur, 1 femme, 1 médecin licencié

**Date limite de dépôt des candidatures : MERCREDI 19 AOUT 2020 minuit
(le cachet de La Poste faisant foi)**

Les personnes désirant faire acte de candidature comme Membre du District doivent se conformer aux articles suivants des Statuts du District.

Article 13 : Comité de Direction

13.1. Composition

Le Comité de Direction est composé de vingt-deux (22) membres.

Il comprend :

- un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),
- un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),
- une femme,
- un médecin
- 18 autres membres.

Assistent également aux délibérations du District avec voix consultative :

- le Directeur ou responsable administratif du District,
- le Directeur Technique Départemental ou le Conseiller Technique Départemental,
- toute personne dont l'expertise est requise.

13.2. Conditions d'éligibilité

Les conditions d'éligibilité décrites ci-après doivent être remplies à la date de la déclaration de candidature.

13.2.1. Conditions générales d'éligibilité

Est éligible au Comité de Direction tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un Club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un district limitrophe.

Ne peut être candidate :

- la personne qui n'est pas licenciée depuis au moins six (6) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.

- la personne qui n'a pas dix-huit (18) ans au jour de sa candidature ;
- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.



13.2.2. Conditions particulières d'éligibilité

a) L'arbitre

L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins trois (3) ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la FFF.

Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative.

En l'absence de section régionale ou départementale d'une telle association, il doit être membre de la commission d'arbitrage du District depuis trois (3) ans au moins.

b) L'éducateur

L'éducateur doit être Membre d'une association groupant les éducateurs de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la Fédération.

Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative.

En l'absence de section régionale ou départementale d'une telle association, il doit être membre d'une commission technique du District depuis trois (3) ans au moins.

Il doit être titulaire du B.M.F., du B.E.F., du D.E.S., du B.E.F.F., ou du B.E.P.F.

Déclaration de candidature

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

La déclaration de candidature indique à quel titre elle est présentée (arbitre, éducateur, femme, médecin, ou autre).

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité fixées à l'article 13.2 sont remplies.

Le refus de candidature doit être motivé.

VOEUX DES CLUBS

Les **vœux** ou demandes de modification aux divers règlements du District doivent être adressés par **lettre recommandée** (obligatoirement avec l'entête du club) ou **courrier électronique** (via la messagerie officielle du club) au Secrétariat du District **avant le MERCREDI 19 AOUT 2020 minuit**

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS (restreinte)

CONVOCATION

Destinataires : MM. BERNARD, BETOUX, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Vous êtes prié d'assister à la réunion restreinte de la **COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS** qui aura lieu le

LUNDI 3 AOUT 2020 à 9 H 00 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Elaboration des calendriers
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



BUREAU DIRECTEUR

CONVOCATION

Destinataires : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, MOUTON, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, COUBRET, GAYET.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **BUREAU DIRECTEUR** qui aura lieu le

MARDI 4 AOUT 2020 à 19 H 00 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Informations du Président
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Etude du Règlement Intérieur
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

CONVOCATION

Destinataires : MM. DESHERAUD, LANZ, NATUREL, TISSANDIER, VOISIN.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES** qui aura lieu le

VENDREDI 21 AOUT 2020 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Etude des candidatures aux élections du Comité de Direction
- Tirage au sort de l'ordre de présentation des candidats
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 23 JUILLET 2020 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, COUBRET, GAYET, APOLLARO, FARSAT, PARIS, PETIT, ROBERT, Mme VEDRINES, Dr ZARROUK.

Excusés : MM. MOUTON, COUTY, LEYNIAT, MAUMEGE, WAILLIEZ.

Assiste : M. LACAN (Secrétaire Administratif).

I - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Le Président tient à remercier ses collègues du Bureau pour leur présence efficace à ses côtés.

Les réunions hebdomadaires ont permis de suivre au plus près l'actualité en cette période sanitaire compliquée, et de faire passer les informations, dans un premier temps aux Membres du Comité, puis ensuite à l'ensemble des clubs.

Le Comité remercie les clubs pour leur comportement responsable suite à la publication des classements définitifs.

Les procès-verbaux n° 4, 5 et 6 des réunions du Comité de Direction des 25 février, 25 avril et 6 juin 2020 et n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 des réunions de Bureau des 16 septembre 2019, 18 avril, 15 mai, 19 mai, 26 mai, 2 juin, 9 juin, 16 juin, 23 juin et 30 juin 2020 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

II - INFORMATIONS DU PRESIDENT

* BLOC-NOTES

* Félicitations

Les Membres du Comité adressent leurs chaleureuses félicitations à :

- leur Collègue Michel MOUTON, élu deuxième adjoint à la Mairie de Nouziers.
- Vincent PERRIERE, Membre de la Commission Technique, élu premier adjoint à la Mairie de St Amand.
- Alain BOSLE, arbitre, élu adjoint aux sports à la Mairie de Bourgneuf.

* Condoléances

Les Membres du Comité présentent ses sincères condoléances :

- à M. Michel LAFAYE, dirigeant à l'AS St Sulpice le Guérétois, suite au décès accidentel de son fils.
- au club de Soumans et à la famille de M. Yves GREUZAT, ancien Président du club.
- à la famille de Mme Ginette MORISSON, au club du FC Chauray et au District des Deux Sèvres dont elle était Secrétaire Générale.

* REPRESENTATIONS DU DISTRICT

Le Président et les Membres du Comité remercient chaleureusement les clubs pour l'invitation aux Assemblées Générales, ainsi que pour l'accueil reçu lors de ces dernières.

- Mercredi 24/06/20 au District : visio-conférence pour l'organisation du Challenge Interdépartemental.

MM. LAFRIQUE, DUFAUD, TRICOCHÉ et LACOTE ont participé avec les représentants des Districts de l'Allier, du Cher et de la Nièvre.

Le Challenge 2020 ayant été annulé, l'organisation de l'édition 2021 est confiée au District de la Nièvre.



- **Vendredi 03/07/20 à Guéret : Assemblée Générale de l'ES Guérétoise** (M. LAFRIQUE).
- **Samedi 04/07/20 à Vallière : Assemblée Générale de l'US Vallière** (M. PETIT).
- **Samedi 04/07/20 à Mainsat : Assemblée Générale de l'ES Mainsat-Sannat** (M. LAFRIQUE).
- **Jeudi 09/07/20 à Royère de Vassivière.**
M. LAFRIQUE et Mme VEDRINES ont rencontré les responsables de l'Association locale « Emile a une vache » pour la mise en place d'un projet autour de la féminisation.
Valérie VEDRINES fait le compte-rendu de cette réunion.
- **Vendredi 10/07/20 à Blessac.**
Le Président LAFRIQUE a accompagné les dirigeants de l'ASC Mayotte pour un rendez-vous en Mairie de Blessac.
Remerciements à Jean-Baptiste DUMONTANT, Adjoint au Maire, pour son écoute.
- **Samedi 11/07/20 à Auzances : Assemblée Générale de l'US Auzances** (M. LAFRIQUE).
- **Samedi 11/07/20 à Jarnages : Assemblée Générale de l'ES Jarnages-Parsac** (MM. DUFAUD, DELAGE).
- **Samedi 11/07/20 à Chambon-Sur-Voueize : Assemblée Générale de la JS Chambon** (M. LAFRIQUE).
- **Jeudi 16/07/20 à Bonnat : classement du complexe sportif des 2 Vallées.**
MM. LAFRIQUE, MOUTON, APOLLARO remercient MM. LEROUSSÉAU (Communauté de Communes), MALBRAND (Fédération Française de Football) et SAVIGNAT (Ligue de Football Nouvelle Aquitaine).
Le Président informe que la rencontre Internationale de l'Equipe de France de Futsal U21 devrait avoir lieu lors de la semaine du 16 mai 2021 et que l'adversaire sera l'équipe de Russie.
- **Jeudi 16/07/20 au District.**
MM. LAFRIQUE et DELAGE ont reçu les dirigeants de l'US Vallière.
- **Vendredi 17/07/20 à La Souterraine : Assemblée Générale de l'ESM La Souterraine** (M. LAFRIQUE).
- **Dimanche 19/07/20 à Aubusson : Assemblée Générale de l'EF Aubusson** (M. DUFAUD).

* **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- **Vendredi 24/07/20 à 18 heures 30 à Bénévent : Assemblée Générale de l'ES Bénévent-Marsac.**
- **Lundi 27/07/20 à Limoges : réunion des Districts de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne pour les Championnats U19 Garçons et Féminines Interdistricts.**
- **Samedi 01/08/20 à 11 heures à Lussat : Assemblée Générale de l'AS Lussat.**
- **Samedi 01/08/20 à 18 heures 30 à Flayat : Assemblée Générale de l'Entente Sud Est Creuse.**

III - HOMOLOGATION DES POULES SENIORS

Il est rappelé que, suite à la pandémie et l'arrêt des compétitions, la décision avait été prise par la Fédération Française de Football de ne procéder qu'à une descente par Poule et d'appliquer le nombre de montées comme prévu en début de saison.

Le Comité rappelle que le Championnat Départemental 1 verra donc la composition d'une Poule à 14 équipes.

Le Comité note ensuite :

- la mise en sommeil du club de Bonnat.
- En conséquence, après avoir rappelé que toutes les possibilités d'accession et de repêchage étant épuisées, une Poule de Départemental 3 ne sera composée que de 9 équipes.
- le redémarrage du club du FC Lavaveix les Mines
- la disparition des équipes de Grand-Bourg (2) et Sardent (3)
- la création des équipes d'Ahun (2), Auzances (4), Creuse Avenir 2005 (3) et St Sulpice le Guérétois (3)



* CHAMPIONNATS SENIORS

Après avoir :

- étudié la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors établie le 18 juillet dernier,
 - pris note de la demande de Vallière et de Lavaveix les Mines (à qui le Comité donne jusqu'au 31 juillet pour confirmer ou non son engagement),
 - noté l'engagement tardif de l'équipe d'Auzances (4) (amende : 61 euro pour engagement hors-délai),
- les Membres du Comité de Direction homologuent les Poules des Championnats Seniors comme suit :

DEPARTEMENTAL 1

- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- CHAMBON (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- SARDENT (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St FIEL (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

DEPARTEMENTAL 2

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- CHENIERS (1)
- DUN-NAILLAT (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (1)

POULE B

- AHUN (1)
- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (2)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- MERINCHAL (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)
- Ste FEYRE (2)
- VALLIERE (1)

**DEPARTEMENTAL 3****POULE A**

- BENEVENT-MARSAC (3)
- BOURGANEUF (2)
- GRAND-BOURG (1)
- SARDENT (2)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St MAURICE ES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- St VAURY (2)
- Ste FEYRE (3)

POULE B

- AJAIN (1)
- BOUSSAC (3)
- CREUSE AVENIR 2005 (2)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- PEYRAT LA NONIERE (2)

POULE C

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- DONTREIX (1)
- FELLETIN (2)
- FLAYAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MAUTES (1)
- ASC MAYOTTE (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)

DEPARTEMENTAL 4**POULE A**

- DUN-NAILLAT (2)
- FURSAC (2)
- MEASNES (1)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- St FIEL (3)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (2)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)
- Ste FEYRE (4)
- VIEILLEVILLE (1)



POULE B

- AHUN (2)
- AUZANCES (3)
- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CLUGNAT (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (3)
- JARNAGES-PARSAC (2)
- LAVAVEIX LES MINES (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- SOUMANS (1)

POULE C

- AUZANCES (4)
- CHAMBON (3)
- CHARRON (1)
- CHENERAILLES (2)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)
- ROUGNAT (1)
- St SULPICE-St GEORGES (2)
- VALLIERE (2)

* CHAMPIONNATS FEMININS

Le Comité note :

- le retrait des équipes de l'ES Guérétoise (2) et St Vaury (2)
- l'entente entre Ahun et Sardent
- les engagements des Féminines de l'ES Jarnages-Parsac et l'US St Vaury en Championnat Interdistricts à

11

Après avoir pris note du mail de l'AS Bord St Georges, des appels téléphoniques de Ste Feyre et Mérinchal, et indiqué qu'une réunion avec les équipes engagées en Division 2 aura lieu le jeudi 30 juillet prochain, le Comité de Direction homologue les Poules Féminines comme suit :

* DIVISION 1 :

- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (1)
- CHAMBON-LUSSAT (1)
- CHENERAILLES (1)
- EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- GRAND-BOURG (1)
- MERINCHAL (1)
- SUD EST CREUSE-FELLETIN (1)
- VALLIERE (1)

* DIVISION 2 :

- AHUN-SARDENT (1)
- BORD St GEORGES (1)
- MERINCHAL (2)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)
- Ste FEYRE (1)



IV - TABLEAUX DES MONTEES ET DESCENTES

Le Comité entérine, sur proposition de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors, le tableau des montées et descentes à la fin de la saison 2020/2021 comme suit :

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES						
FIN DE SAISON 2020/2021						
Départemental 1 14 équipes						
Viennent de Régional	0	+1	+2	+3	+4	1 Poule de 12
Montent en R3	-1	-1	-1	-1	-1	
Viennent de D2	+2	+2	+2	+2	+2	
Descendent en D2	-3	-4	-5	-6	-7	
soit 12 équipes	12	12	12	12	12	
Départemental 2 24 équipes						
Viennent de D1	+3	+4	+5	+6	+7	2 Poules de 12
Montent en D1	-2	-2	-2	-2	-2	
Viennent de D3	+3	+3	+3	+3	+3	
Descendent en D3	-4	-5	-6	-7	-8	
soit 24 équipes	24	24	24	24	24	
Départemental 3 29 équipes						
Viennent de D2	+4	+5	+6	+7	+8	3 Poules de 10
Montent en D2	-3	-3	-3	-3	-3	
Viennent de D4	+6	+5	+4	+3	+3	
Descendent en D4	-6*	-6*	-6*	-6*	-7**	
soit 30 équipes	30	30	30	30	30	
Départemental 4 x équipes engagées						
Viennent de D3	6	6	6	6	7	x Poules suivant le nombre d'engagés
Montent en D3	6	5	4	3	3	
en cas de descente exceptionnelle, application des articles 15 des Règlements de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et 136 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football						
* descentes des deux derniers de chaque Poule de Départemental 3						
** descentes des deux derniers de chaque Poule de Départemental 3 puis du moins bon coefficient						



Le Comité entérine, sur proposition de la Commission Féminine, le tableau des montées et descentes à la fin de la saison 2020/2021 comme suit :

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES FEMININES A 8

FIN DE SAISON 2020/2021		
Départemental 1 10 équipes		
Viennent de D2	+ 1	1 Poule de 10
Descendent en D2	- 1	
soit 10 équipes	10	
Départemental 2 x équipes engagées		
Viennent de D1	+ 1	x Poulés
Montent en D1	- 1	

V - TARIFS GENERAUX 2020/2021

En raison du contexte actuel, les Membres du Comité décident qu'aucun tarif ne sera augmenté, et arrêtent les tarifs généraux de la saison 2020/2021 comme suit :

ENGAGEMENTS COMPETITIONS

CHAMPIONNATS

- Départemental 1 : 152 euro
- Départemental 2 : 145 euro
- Départemental 3 : 120 euro
- Départemental 4 : 95 euro
- Féminines à 8 : 24 euro
- Futsal : 24 euro
- Foot-Loisir : 24 euro
- Challenge Vétérans : 24 euro
- U19 : 24 euro
- U17 : 24 euro
- U15 : 22 euro
- U13 : 18 euro



COUPES

- Coupe de la Creuse : 105 euro
- Coupe Jean Bussière : 75 euro
- Coupe André Latéras : 75 euro
- Coupe de la Creuse Féminine à 11 : 45 euro
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 30 euro
- Coupe de la Creuse Féminine Futsal : 20 euro
- Coupe de la Creuse Futsal : 25 euro
- Coupe de la Creuse Foot-Loisir : 33 euro
- Coupe de la Creuse U19 : 33 euro
- Coupe de la Creuse U17 : 22 euro
- Coupe de la Creuse U15 : 22 euro
- Coupe de la Creuse U13 : 18 euro

FORFAITS

- Départemental 1 et 2 : 65 euro
- Départemental 3 et 4, et Féminines : 47 euro
- Futsal, Foot-Loisir : 47 euro
- Jeunes District à 11 : 25 euro
- Jeunes District autres et plateaux (garçons et filles) : 12 euro
- Coupes Seniors à 11 : 70 euro
- Coupes Jeunes : 30 euro
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 45 euro
- Coupes Futsal, Foot-Loisir : 45 euro

- Forfait général : amende x 3

DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

- Frais de constitution d'un dossier : 12 euro

- Réserves - réclamation avant match : 32 euro
- Réserves - réclamation après match : 71 euro
- Demande d'évocation - frais de dossier : 38 euro

- Appel Ligue : 100 euro
- Appel District : 73 euro
- Appel Discipline (régional) : 100 euro
- Appel Discipline (District) : 92 euro
- Cotisation Membres individuels : 32 euro (y compris frais de gestion)

- Frais de gestion (par licence) : 3,50 euro

AMENDES DISCIPLINAIRES

- Discipline 1^{er} avertissement : 13 euro
- Discipline 2^{ème} avertissement : 16 euro
- Discipline 3^{ème} avertissement ou récidive dans le délai : 28 euro
- Suspension 1 ou 2 matchs : 37 euro
- Suspension 3 ou 4 matchs : 50 euro
- A partir de 5 matchs de suspension : 100 euro

AMENDES

- Absence Assemblée Générale : 110 euro
- Absence arbitre à un match : 61 euro
- Absence non excusée à convocation : 102 euro
- Absence à convocation suite à instruction : 102 euro
- Non réponse à la demande de rapport de l'instructeur : 102 euro
- Non réponse à rapport demandé : 82 euro
- Engagement hors-délai : 61 euro
- Retour tardif de Coupes : 56 euro
- Demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre) de modifications calendriers : 26 euro
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (Départemental 1) : 120 euro
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (autres Divisions sauf dernière Division de District) : 50 euro
- Homologation terrain / éclairage : 61 euro



DIVERS

- Barème kilométrique de remboursement (caisse de péréquation, coupes, ...) : 0,92 euro du km
- Barème kilométrique de remboursement par le club dont la responsabilité disciplinaire est avérée des frais de déplacement de clubs témoins que la Commission de Discipline a jugé utile d'auditionner : 0,92 euro du km

Après discussion et vote, ce dernier tarif est adopté à la majorité (3 abstentions).

En marge de la fixation de ces tarifs, le Comité décide que les frais de déplacement des arbitres lors des convocations à des Commissions seront versés directement sur leur compte.

VI - PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18/09/20

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 18 septembre 2020.

Elle comprendra plusieurs parties : Assemblée Générale Ordinaire, Assemblée Générale Financière, Assemblée Générale Elective.

Le lieu reste à fixer.

Les comptes-rendus d'activité des Commissions devront parvenir au Secrétariat avant le 1^{er} septembre pour une parution du Foot Creuse Spécial Assemblée Générale lors de la semaine 37.

L'ordre du jour provisoire est arrêté comme suit :

- 1- Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Annuelle du 14 juin 2019 et de l'Assemblée Générale Financière du 18 octobre 2019
- 2- Accueil du Président
- 3- Désignation des scrutateurs
- 4- Présentation des candidats
- 5- Elections au Comité de Direction
- 6- Discussion et vote du rapport moral 2019/2020
- 7- Examen des vœux
- 8- Compte-rendu financier de l'exercice 2019/2020
- 9- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 10- Approbation des comptes 2019/2020
- 11- Discussion et vote du budget 2020/2021
- 12- Résultat des élections et éventuel 2^{ème} tour
- 13- Election du Président du District
- 14- Allocution du Président du District
- 15- Intervention des personnalités
- 16- Questions diverses
- 17- Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président propose ensuite la date du mercredi 2 septembre 2020 pour une prochaine réunion du Comité afin de préparer l'Assemblée Générale.

Accord du Comité.

Il est ensuite fait un tour de table des Membres afin d'évoquer les prochaines élections.

6 Membres ne souhaitent pas renouveler leur fonction au sein du Comité : MM. APOLLARO, BEAUGE (démissionnaire en cours de saison), COUTY, MAUMEGE, MOUTON, PETIT.

L'appel à candidatures a été lancé.

Le Président rappelle la procédure pour candidater.

VII - POINT FINANCIER

- Méthodologie de remboursement des frais de déplacement.

Serge AUBLANC propose un nouveau système pour les remboursements de frais de déplacement aux bénévoles à compter de la saison 2020/2021.

Il est demandé à Mlle CHANUDET de créer une fiche de frais pour les déplacements hors réunions des Commissions.

Sur proposition de MM. AUBLANC et GAYET, et accord du Comité, il est décidé d'adapter le tarif des frais de déplacement en fonction de celui des impôts.

En l'occurrence, les frais seront désormais de 0,21 euro du kilomètre aller.



- Engagements en Coupes Départementales.

Compte-tenu de la crise sanitaire et de l'annulation des compétitions à compter du 15 mars 2020, certains clubs n'ont pu participer aux coupes pour lesquelles ils étaient engagés.

Le Président et le Trésorier propose que les clubs concernés soient crédités du montant de l'engagement, à savoir :

- 105 euro à l'ES Guérétoise, Gouzon Avenir et l'ESM La Souterraine (Coupe de la Creuse)
- 75 euro à Boussac, Gouzon Avenir et Ste Feyre (Coupe André Latéras)
- 45 euro à Chambon-Lussat, Chénéraillles, ES Guérétoise, Jarnages-Parsac, ESM La Souterraine, Grand-Bourg et St Vaury (Coupe de la Creuse Féminine à 11).
- 22 euro à Auzances, Creuse Pôle Sud, Foot Génération 2000, ES Guérétoise et St Sulpice le Guérétois (Coupe de la Creuse U17)
- 22 euro à Auzances, Bénévent-Marsac, Bourganeuf, Creuse Pôle Sud, Foot Génération 2000, ES Guérétoise, Pays Marchois et Foot Acc 23 (Coupe de la Creuse U15)
- 25 euro à Ahun, ES Guérétoise, New Team, Creuse Maghreb, Jarnages-Parsac et Sostra Futsal (Coupe de la Creuse Futsal).

Après discussion et vote, le Comité valide à la majorité cette proposition qui représente un total de 1.291 euro.

- Situation financière du District.

Le Trésorier fait un point sur la situation financière du District en lien avec la crise sanitaire.

Un rendez-vous avec le cabinet comptable est fixé au 6 août, afin d'arrêter les comptes à présenter lors de l'Assemblée Générale.

- Emplois associatifs.

Le Président donne connaissance des nouvelles dispositions votées par l'Assemblée plénière du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine concernant la pérennisation des Emplois Associatifs.

L'aide sera maintenue à hauteur de 10.000 euro sur 2021.

Il est rappelé aux clubs concernés qu'ils disposeront d'un mois pour compléter le dossier, à compter du 10 août.

- Fonds de solidarité aux clubs.

Le Président indique que tous les clubs, excepté un, ont complété le formulaire concernant cette opération.

Il rappelle que le District participe à ce Fonds National, aux côtés de la Fédération Française de Football et la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, à hauteur de 7.200 euro.

VIII - COMPOSITION ET ACTIVITE DES COMMISSIONS

Demande de nomination au sein des Commissions :

- Virginie LABETOULLE à la Commission Féminine
Accord du Comité à l'unanimité.
- Denis COURTY à la Commission Futsal
Accord du Comité à la majorité (cinq abstentions, deux contre).

Prévisions saison prochaine :

Le Président rappelle qu'une restructuration avait été envisagée pour la saison prochaine afin d'améliorer le fonctionnement du District.

La réflexion doit être poursuivie sur la base du Règlement Intérieur.

Le Comité donne pouvoir au Bureau pour l'élaboration des modifications à apporter au Règlement Intérieur.

Activité des Commissions :

- Jeudi 30 juillet 2020 : réunion des clubs de Division 2 Féminine
- Lundi 31 août 2020 : réunion des clubs de Départemental 1

Divers :

Il est évoqué la possibilité d'organiser une journée « portes-ouvertes » du District à destination des Présidents des clubs ainsi qu'aux Maires des communes concernées.

Cette journée devra être conviviale et festive.



IX - QUESTIONS DIVERSES

* COURRIERS LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE

- **Copie du courrier envoyé par le Président ENNJIMI à tous les clubs de la Ligue de Nouvelle Aquitaine.**

Pris note.

- **Bilan des Formations Initiales d'Arbitres 2019/2020 et calendrier prévisionnel 2020/2021.**

Un stage se déroulera en Creuse les 20, 21 et 22 novembre 2020.

- **Mail demandant le nom de trois « jeunes » dirigeants de clubs pour participer au week-end des Bénévoles à Clairefontaine les 3 et 4 octobre 2020.**

Les Membres du Comité sont invités à faire part de leurs propositions au Secrétariat.

* COURRIERS D.D.C.S.P.P.

- **Appel à projets 2020 « Lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en situation de précarité en Nouvelle Aquitaine ».**

Pris note.

* COURRIERS CLUBS

- **CREUSE MAGHREB : demande de sursoir à l'amende infligée pour absence à l'Assemblée Générale du District.**

Le Comité regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à cette demande.

- **US VALLIERE : demande de rendez-vous.**

Pris note, nécessaire fait.

- **CO CHENERAILLES : demande quant à l'engagement en Coupes.**

Une réponse a été apportée par le Secrétariat.

- **FC LAVAVEIX LES MINES : mail demandant à confirmer ou non l'engagement en compétition au 31 juillet 2020.**

Pris note, accord du Comité.

* COURRIER DIVERS

- **Collège Marouzeau : bilan des Sections Sportives 2019/2020.**

Pris note, remerciements.

La séance est levée à 21 heures 45.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

Le Secrétaire Administratif : Guillaume LACAN.



DOSSIERS D'ARBITRES (renouvellement)

La Commission d'Arbitrage rappelle aux arbitres qu'ils doivent transmettre **leur dossier médical et leur fiche administrative au District avant le 31 août 2020.**



Ils doivent également vérifier auprès de leur club que leur licence est bien enregistrée.

REUNION DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES

Elle aura lieu le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020 à 10 heures 30** à Guéret au Siège du District



Elle sera **précédée** des **tests physiques** pour les **arbitres District 1 à 9 heures 30.**

FORMATION INITIALE

Une **formation initiale** en internat aura lieu **en Creuse du 20 au 22 novembre 2020.**

Pour renseignement et informations : <https://lfna.fff.fr/deviens-arbitre/>



Le **coût de la formation pour une féminine** s'élève à seulement **10 euro.**

Retrouvez nous sur le site du District de Football de la Creuse :

<http://foot23.fff.fr>